

Dettes de loyer faites par mon fils

Par **Josijojo**, le **20/03/2019** à **11:31**

Bonjour. j'ai laissé mon fils de 31 ans salarié dans mon logement du fait d'une grosse dépression. Suis allé chez ma fille et mon fils ne paie pas les loyers et m'a fait une dette de 9000 euros. J'ai demandé à l'huissier de rembourser 200 euros mensuel. J'ai déjà fait 2 versements. Mon compte bancaire est bloqué et personne ne me répond. Que puis-je faire ?
merci de vos réponses

[quote]

les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent être écrits dans un français correct !!!

[/quote]

Par **youris**, le **20/03/2019** à **14:28**

bonjour,

si vous êtes locataire, vous êtes responsable du paiement des loyers, avez-vous l'accord de votre bailleur pour sous-louer le logement à votre fils ?

si votre compte bancaire est bloqué, c'est que votre bailleur a fait une procédure devant un tribunal et a obtenu un jugement valant titre exécutoire, et qu'il a demandé à un huissier de procéder à une saisie-attribution sur votre compte bancaire.

mais avant de faire une procédure judiciaire, votre bailleur a dû vous mettre en demeure de payer vos loyers, de la même manière le jugement vous condamnant à payer a dû vous être signifié par un huissier.

mais tous les courriers ont sans doute été expédiés à votre adresse connue de votre bailleur.

votre fils ne vous a sans doute pas transmis ces courriers.

salutations

Par **Josijojo**, le **20/03/2019** à **22:46**

Bonsoir .Merci de votre réponse je n ai pa s'ouler mon logement mon fils est avec moi depuis sa naissance je l ai laisser à la maison pour aller soigner ma fille atteinte d un cancer et seule avec deux enfants il avait à charge de payer le loyer puisque sa fille et On amie l ont rejoint voila ce Ni fait que je suis dans cet enbara la et je ne sais pas quoi faire j ai de ma.der à rembourser par 200 euros mais pas de réponse sans compter que j ai plus de logement

Par **youris**, le **22/03/2019** à **10:01**

bonjour,

vous devez régler le problème avec votre fils.

pourquoi n'avez-vous plus de logement ?

vous pouvez consulter un avocat.

salutations